



Nos engagements, nos preuves.

Bilan coopératif
et sociétal des
Banques Populaires
en 2023

BANQUE POPULAIRE
Fédération Nationale



Nos engagements, nos preuves.

Bilan coopératif
et sociétal
des Banques Populaires
en 2023

04

L'EMPREINTE COOPÉRATIVE ET SOCIÉTALE EN 2023

12

PROXIMITÉ TERRITORIALE



01. AGIR POUR
LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
DES TERRITOIRES



02. FAVORISER
L'INCLUSION
DE TOUS SUR TOUS
LES TERRITOIRES

28

CULTURE ENTREPRENEURIALE



01. SOUTENIR
LA CRÉATION ET
LE DÉVELOPPEMENT
DES ENTREPRISES



02. FAVORISER
LE FAIT D'ENTREPRENDRE
VIA L'ÉDUCATION ET LE
SOUTIEN À L'INNOVATION

42

ENGAGEMENT COOPÉRATIF & DURABLE



01. PROMOUVOIR
LE MODÈLE
COOPÉRATIF



02. PRÉSERVER
LES GÉNÉRATIONS
FUTURES ET LEUR
ENVIRONNEMENT

L'empreinte coopérative et sociétale en 2023

En 2023, l'empreinte coopérative et sociétale démontre que le réseau des Banques Populaires – composé de 12 Banques Populaires régionales, de la CASDEN Banque Populaire et du Crédit Coopératif – a réalisé **6 434 actions au profit de la société et des territoires, pour un montant total de 194,6 millions d'euros. L'empreinte coopérative et sociétale a augmenté de façon significative par rapport à 2022, que ce soit en nombre d'actions (+40 %) ou en montant (+26%, soit 40 millions d'euros supplémentaires).** Cette augmentation est avérée dans toutes les thématiques de l'ISO 26 000 (norme internationale en termes de RSE) et sur l'ensemble des banques. Cela reflète la hausse de l'engagement de fond du réseau Banque Populaire depuis ces dernières années.

En moyenne, 3,1 % du Produit Net Bancaire Banque Populaire est investi dans l'empreinte coopérative et sociétale (contre 2 % du PNB en 2022). Les banques investissent entre 1 % et 5 % du PNB : douze Banques Populaires investissent aujourd'hui plus de 2,5 % de leur PNB contre quatre il y a moins de trois ans.

En termes de répartition, 78 % des actions recensées sont des actions liées au mécénat, aux partenariats et aux fondations (thématique engagement sociétal de l'ISO 26 000). Cependant, si on regarde les montants dépensés, l'empreinte coopérative et sociétale des Banques Populaires est majoritairement tournée vers les collaborateurs (47,7 % du montant est dédié à la thématique relations et conditions de travail) et les clients (9,5 % du montant concerne la thématique relation aux consommateurs). Les 42,8 % restants sont versés pour la société.

194,6 m€

d’empreinte coopérative et sociétale
en 2023, répartis sur 6 434 actions

+40%

en nombre d’actions
+26% en montant par rapport à 2022

3,1%

du PNB Banque Populaire en moyenne
investi dans l’empreinte coopérative
et sociétale

DÉFINITION DE L’EMPREINTE COOPÉRATIVE ET SOCIÉTALE (ECS)

Les actions de responsabilité sociétale (RSE) sont des actions qui contribuent aux enjeux du développement durable et concernent plusieurs domaines : environnement, social, et gouvernance. Certaines actions sont encouragées par la réglementation ou une approche commerciale mais la majorité des actions sont des contributions volontaires. L’empreinte coopérative et sociétale recense toutes ces actions volontaires, non réglementaires et non commerciales. C’est un outil fondé sur la norme ISO 26 000 qui référence, mesure et valorise en euros chaque année l’ensemble des actions réalisées par les 14 Banques Populaires. Les initiatives sont classées selon les sept thématiques de la norme ISO 26 000 : engagement sociétal, environnement, gouvernance du modèle coopératif, relations et conditions de travail, relation aux consommateurs, droits des personnes, et éthique des affaires. L’ECS mesure les moyens mobilisés par les Banques Populaires* envers leurs principales parties-prenantes (clients, sociétaires, collaborateurs, fournisseurs, associations, acteurs du territoire), qu’ils soient financiers, physiques (local mis à disposition), humains (temps passé par les collaborateurs des banques), ou qu’ils correspondent à un « manque à gagner » (effort sur taux « green » par exemple).

L’empreinte coopérative et sociétale illustre les choix d’engagement, elle permet de qualifier une partie de la performance extra financière de la banque. C’est une véritable preuve de la raison d’être, un élément différenciant, unique, reflet du « plus coopératif » des Banques Populaires. Cette démarche participe à l’amélioration continue des pratiques des banques au service de la société et des territoires. Les actions répertoriées dans l’empreinte coopérative et sociétale sont portées par plus de 700 collaborateurs répartis dans différents services au sein des Banques Populaires (les services risques climatiques, la RSE, la communication, les achats, le développement, les partenariats, les ressources humaines, la comptabilité, la logistique, etc.). C’est un véritable travail collaboratif et transverse au service de la raison d’être et de l’engagement extra financier des Banques Populaires.

* Hors filiales.

Les résultats par thématique RSE (fondés sur la norme ISO 26 000)

Les relations et conditions de travail

Ce chapitre de l'ISO 26 000 représente 47,7% de l'empreinte coopérative et sociétale, soit plus de **92,8 millions d'euros** répartis sur 550 actions. Un tiers de ce montant est dirigé sur le développement personnel du collaborateur au travers notamment des initiatives culturelles et sociales du CSE, 20% sur la qualité de vie au travail et 18% sur le développement des compétences. Le montant des actions Banque Populaire liées à ce chapitre a augmenté de 16% en 2023. Cette augmentation est portée majoritairement par l'effort mis sur le développement des compétences (+69%), qui représente plus de 16,7 millions d'euros et sur les initiatives liées à la rémunération équitable pour un montant de 5,5 millions d'euros.

L'engagement sociétal

L'engagement sociétal regroupe les initiatives prises en faveur de la société civile, que ce soit au travers du mécénat (15% du montant), des fondations (15%) ou des partenariats (70%). Elles intègrent les dons régionaux mais aussi les actions nationales de la Fondation d'entreprise Banque Populaire et du fonds de dotation FNBP. Cela représente près de 5 000 dons pour **46,3 millions d'euros** en 2023, un montant en augmentation de 17% par rapport à 2022. Ce sont 3 500 structures associatives différentes qui ont été soutenues sur tout le territoire français, DROM-COM compris¹. Le sport est le domaine le plus important avec 20,5 millions d'euros répartis sur 949 actions, une augmentation de 31,5% essentiellement portée par le partenariat avec les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. L'entrepreneuriat est la thématique la plus soutenue en nombre d'actions dans les territoires avec 1 703 initiatives de tous types (accompagnement des réseaux, prix, promotion, formations...) pour 8 millions d'euros, avec une augmentation significative de 21,4% en 2023. Viennent ensuite la culture et le patrimoine, l'éducation et la recherche, l'insertion et l'emploi².

¹ Dont 25 associations à dimension nationale soutenues par plusieurs Banques Populaires de façon indépendante (Réseau Entreprendre, Nos Quartiers ont du Talent, Apprentis d'Auteuil, 60 000 rebonds...).

² Les deux banques nationales du réseau Banque Populaire – la CASDEN Banque Populaire et le Crédit Coopératif – placent quant à elles l'éducation, l'insertion, l'emploi et la solidarité en axes majeurs.

La relation aux consommateurs

La relation aux consommateurs recense les actions qui visent à améliorer la relation et la satisfaction client, favoriser l'inclusion et la pédagogie bancaire, et proposer une offre de produits responsables. Ce chapitre représente **18,4 millions d'euros**, un montant en progression de 172% par rapport à 2022. Dix Banques Populaires ont ainsi consacré 10,2 millions d'euros à l'effort de sur-rémunération des produits bancaires en faveur de l'environnement. Les Banques Populaires mettent également en place des dispositifs ou des agences dédiées à l'accompagnement des clients en difficulté (particuliers, TPE et professionnels) pour un montant total de plus de 5 millions d'euros. Enfin, elles ont consacré 1,4 million d'euros aux enquêtes de satisfaction pour veiller à la qualité de la relation client.

L'environnement

Ce chapitre regroupe les actions menées par les Banques Populaires en faveur de l'environnement, comme les modes de consommation durable, la réduction des pollutions et des déchets et la prise en compte de la biodiversité. Il ne comprend pas les actions de mécénat et le soutien d'organismes et d'associations environnementales, qui sont recensés dans le chapitre engagement sociétal. L'engagement pour l'environnement, recensé au travers de ce chapitre, s'élève à **16,6 millions d'euros**, un montant en hausse de 72% par rapport à 2022, en raison de quatre axes de développement majeurs :

- l'immobilier durable qui représente 6,7 millions d'euros et 41% des actions environnementales du chapitre (principalement des actions liées à la domotique) ;
- la biodiversité avec 4,3 millions d'euros (concerne essentiellement l'achat de forêts en Bourgogne Franche-Comté) ;
- la mobilité durable avec 2,7 millions d'euros (40% du montant en lien avec la transition vers des véhicules électriques) ;
- la démarche environnementale avec 1,6 million d'euros (outil de pilotage environnemental, études d'impact et d'opportunités, démarche de certification et labellisation...).

La gouvernance du modèle coopératif

Les actions recensées dans ce chapitre permettent de promouvoir la RSE et les modèles de gouvernance coopérative comme les initiatives liées à la participation, l'information et la formation des sociétaires, ainsi que de leurs représentants administrateurs. Avec 248 actions, la gouvernance du modèle coopératif représente **15,7 millions d'euros** en 2023, un montant en augmentation

de 3% par rapport à 2022. On notera une augmentation significative de l'animation et de l'information des sociétaires (6,2 millions d'euros) et de la sensibilisation des collaborateurs au sociétariat (870 k€). En ce qui concerne le pilotage de la démarche RSE, certains éléments structurants pour les banques – comme les labels – ne sont pas forcément valorisés chaque année dans l'ECS car ils ne nécessitent pas de dépenses annuelles.

On notera néanmoins que les Banques Populaires ont obtenu 70 labels en lien avec les produits durables, les bâtiments, les achats durables, les ressources humaines ou la qualité clients.

Les droits des personnes

Ce chapitre regroupe les actions en faveur de la diversité, de la mixité, de l'égalité des chances, de la lutte contre les discriminations et du handicap. Son montant s'élève à **2,5 millions d'euros**, un montant en hausse de 43% par rapport à 2022, mais qui peut paraître relativement faible car plusieurs engagements ne sont pas comptabilisés du fait de la réglementation³. Dans ce chapitre, 35% du montant des actions est concentré sur la diversité mais essentiellement tourné vers les seniors. La mixité, le deuxième item de ce chapitre, représente 31% des fonds, principalement en raison des subventions aux 12 réseaux féminins existants et la mise en place des labels sur l'égalité professionnelle.

L'éthique des affaires

L'éthique des affaires rassemble les actions liées aux fournisseurs et les actions liées à la lutte contre la corruption ou la concurrence – actions qui sont peu présentes dans l'empreinte coopérative et sociétale car elles sont majoritairement réglementaires. Ce chapitre représente **2,2 millions d'euros**, une augmentation de 50% par rapport à 2022. Les politiques d'achats responsables des banques et leurs mises en œuvre représentent plus de 70% de ce chapitre; elles concernent essentiellement les achats auprès du secteur protégé et adapté et les achats auprès du secteur de l'insertion. Plusieurs Banques Populaires ont par exemple des chartes ou des labels pour leur politique d'achats responsables, elles réalisent des baromètres de satisfaction fournisseurs, et font la promotion interne du Code de conduite et d'éthique.

³ Les Banques Populaires qui n'ont pas atteint les 6% de salariés en situation de handicap ne peuvent pas comptabiliser dans l'empreinte coopérative et sociétale toutes les actions liées à l'accompagnement du handicap.

LE LIEN AVEC LA RAISON D'ÊTRE BANQUE POPULAIRE

La démarche coopérative et sociétale est le prolongement de la raison d'être Banque Populaire, les actions mises en place en sont l'illustration concrète. La raison d'être est « *le sens profond qu'une entreprise donne à son activité et la manière dont elle définit son utilité, en termes d'offres de biens et services, mais aussi son utilité sociale : les besoins fondamentaux auxquels elle répond, la vision du futur à laquelle elle souhaite contribuer, ses valeurs. C'est une précieuse boussole pour inscrire les décisions stratégiques dans la durée, c'est aussi une démarche responsable et un levier de réputation* ». La raison d'être s'ancre donc profondément dans le fonctionnement de la banque, elle définit l'identité Banque Populaire et sert de prisme et de repère à chaque décision et action. Elle a été définie en 2019 : « **Résolument coopérative et innovante, Banque Populaire accompagne dans une relation durable et de proximité tous ceux qui vivent et entreprennent dans chaque territoire** ».

Plusieurs banques ont adapté cette raison d'être ombrelle à leurs particularités territoriales tout en gardant un sens commun, propre aux Banques Populaires. Trois axes d'engagement principaux ont été définis, caractéristiques de la spécificité Banque Populaire :

1.
la proximité territoriale
-
2.
la culture entrepreneuriale
-
3.
l'engagement coopératif et durable
-

1 PROXIMITÉ TERRITORIALE

Les 14 Banques Populaires agissent en proximité pour le développement économique et social des territoires. Les décisions sont prises localement et adaptées aux particularités territoriales. Près de 100 % des crédits sont ainsi décidés en région, 100 % de l'épargne collectée est réinvestie pour le financement de l'économie locale, et les collaborateurs sont prioritairement recrutés sur le territoire de la banque. Les Banques Populaires soutiennent aussi le tissu associatif local dans des domaines variés comme la culture, le sport, la santé, ou la solidarité au travers du mécénat, de fondations et de partenariats. Attentives à la prise en compte des besoins de tous leurs clients, elles proposent un accompagnement aux personnes et structures vulnérables qui va au-delà du commercial et de la réglementation (des agences sont par exemple spécifiquement dédiées aux clients en difficulté et des solutions sont mises en place pour adapter la banque aux différents handicaps).

01. AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES TERRITOIRES

Prendre des décisions
locales et adaptées
aux spécificités territoriales

51 Mds €

de financements
(total de la production de crédits)¹

100 %

des crédits
décidés en région

100 %

de la collecte
(épargne et dépôts)
réinvestie pour
le financement
de l'économie locale

2872

recrutements en CDI

1. Chiffre hors CASDEN et BRED. Source : BPCE.

Soutenir le tissu associatif local

Plus de
3 500

structures soutenues
par les Banques Populaires

Plus de
5 000

initiatives et projets accompagnés en local

1 fondation nationale
9 Banques Populaires ont une fondation régionale
1 fonds de dotation Banque Populaire

46,3 m€

de dons en 2023

(montant versé au travers
des partenariats, des fondations
et du mécénat)

+17% par rapport à 2022

RÉPARTITION DES DONNS :

sport
45%

entrepreneuriat
18%

culture et patrimoine
11%

éducation et recherche
8%

insertion, emploi et solidarité
7%

environnement
3%

santé
2%

autres
6%

sport

20,5 m€

+31,5% par rapport à 2022

Dont

3,8 m€

en soutien à des clubs amateurs sur tout le territoire

7

Banques Populaires accompagnent le rugby des écoles au Top 14

11

Banques Populaires soutiennent la ligue de voile ou des clubs nautiques

128

sportifs sont soutenus par les Banques Populaires

Plus de

50 sports différents soutenus dont près de 20% de sports adaptés

QUELQUES EXEMPLES

La **CASDEN Banque Populaire** soutient l'exposition sur les Jeux Olympiques «Histoire, Sport & Citoyenneté (1896-2024)», outil pédagogique pour les établissements scolaires.

La **Banque Populaire Méditerranée** accompagne 10 athlètes voile issus de son territoire dans leur préparation olympique.

La **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** mène 180 actions de soutien dans le domaine du ski : partenariat avec de nombreuses écoles du ski français, les comités de ski de ses départements (Savoie, Mont-Blanc, Hautes Alpes, Dauphiné et Pays de Gex), la Ligue ski Auvergne Rhône Alpes, l'association française des entraîneurs de ski alpin, et des clubs de ski alpin de compétition.

Les Banques Populaires soutiennent de multiples manifestations et organisations sportives : association Transat Jacques Vabre, rugby stade Toulousain, SPI Ouest France, Route du Rhum, ASM Clermont Auvergne, Hand Montpellier, Société nautique de Marseille, Fondation du sport français, Poissy Triathlon, US Ivry, club canoë-kayak ASL, Tours Volleyball, ligue de surf, marathon de Nevers, Tour du Doubs, Montpellier Decathlon Elite, Poitiers basket, tennis club de Troyes...

Les Banques Populaires soutiennent l'ANESTAPS et sont partenaires premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

entrepreneuriat
(hors microfinance)

8 m€

+21,4% par rapport à 2022

environnement 1,2 m€

éducation, recherche 3,6 m€

culture, patrimoine 4,9 m€

Dont

1,4 m€

pour le soutien à des festivals de musique ou d'arts vivants

11

Banques Populaires soutiennent la Fondation Éric Tabarly

QUELQUES EXEMPLES

La **Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté** soutient le VYV festival, festival local, responsable et solidaire à Dijon.

La **Banque Populaire Occitane** est partenaire historique de La cité de l'espace, à Toulouse.

La **Banque Populaire du Sud** soutient le musée Fabre, musée d'art à Montpellier.

Les Banques Populaires soutiennent de multiples événements ou organismes culturels : Les nuits de Fourvière, festival d'Avignon, Orchestre national de Bretagne, Institut Lumière, Jazz in Marciac, musée des Confluences, Fête du vin, Filmoramax, festival pêcheurs du monde, Mobilier National, festival Blues Passions, Fondation du Patrimoine, festival du rire, Opéra de Bordeaux, biennale de sculpture animalière de Rambouillet, Médiévales de Provins, agence des magiciens...

La Fondation nationale Banque Populaire soutient les jeunes artistes dans leur professionnalisation : 18 nouvelles bourses et 50 reconductions ont été octroyées pour les lauréats musique et artisans d'art en 2023.

insertion, emploi et solidarité

3,2 m€

5

Banques Populaires soutiennent Nos quartiers ont du talent

6

Banques Populaires soutiennent La cravate solidaire

9

Banques Populaires soutiennent le Secours populaire

5

Banques Populaires les Banques alimentaires

5

Banques Populaires Habitat et Humanisme

4

Banques Populaires la Fondation agir contre l'exclusion

3

Banques Populaires les Restos du cœur

QUELQUES EXEMPLES

Pour les jeunes : la **BRED Banque Populaire** et la **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** sont partenaires de Sport dans ma ville, association qui accompagne les jeunes issus de quartiers prioritaires dans leur développement personnel et leur insertion professionnelle.

Pour les femmes : la **Banque Populaire Rives de Paris** soutient FORCE FEMMES, qui accompagne les femmes de plus de 45 ans sans emploi dans leur démarche de retour à l'emploi ou de création d'entreprise.

Pour les personnes en situation de handicap : l'Unapei, qui défend les droits et intérêts des personnes en situation de handicap intellectuel, fait partie des associations bénéficiaires des produits de partage du **Crédit Coopératif**. Elle reçoit ainsi chaque année des dons de la part du **Crédit Coopératif** et des clients de la banque.

Les Banques Populaires soutiennent plusieurs organismes : Fondation Lilian Thuram, réseau Cocagne, Jeunesse au plein air, Les apprentis d'Auteuil, Café de l'avenir, Fondation ATD Quart Monde, APF France Handicap, Handicap International, centres régionaux information jeunesse, centre de formation AFPP, Union départementale des sapeurs-pompier...

Les Banques Populaires ont le label « employeur partenaire national des sapeurs-pompier volontaires ».

La Fondation nationale Banque Populaire soutient les personnes en situation de handicap dans leur projet professionnel : 13 nouvelles bourses et 13 reconductions ont été octroyées pour les lauréats handicap en 2023.

santé 1 m€

Plus de 350

structures associatives/instituts de santé soutenus

12

Banques Populaires labellisées Cancer@Work, association qui a pour objectif de soutenir l'insertion, le maintien dans l'emploi et la qualité de vie professionnelle des personnes touchées par le cancer

QUELQUES EXEMPLES

Pour les personnes malades : soutien de la **Banque Populaire Occitane** à Hôpital Sourire depuis plusieurs années. C'est une association qui vise à rendre plus supportable l'hospitalisation des enfants, des futures mamans et des aînés.

Pour la recherche médicale : soutien de la **Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique** à la Fondation Bergonié pour son programme Cancer Innovation Aquitaine depuis 2014 et soutien de la **BRED Banque Populaire** à l'Institut IMAGINE, qui est le plus grand pôle européen de recherche et de soins ayant pour vocation de comprendre et guérir les maladies génétiques.

Pour les entrepreneurs malades et l'entreprise : soutien de la **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** à la Fondation HCL pour un projet qui permet aux patients souffrant de pathologies chroniques de ne pas interrompre leur activité professionnelle pendant leurs séjours.

Soutien orienté fortement sur les Centres hospitaliers universitaires (CHU) pour la plupart des banques régionales : CHU de Nantes, Bordeaux, Limoges, Nancy, Montpellier, Reims, Toulouse, Nîmes, Brest, Grenoble, Clermont-Ferrand, Dijon... Les structures régionales de la Fédération hospitalière de France sont dans leur grande majorité aidées par la **CASDEN Banque Populaire**.

Plusieurs Banques Populaires soutiennent des organismes dans le domaine médical : Ligue contre le cancer, Fondation pour la recherche sur Alzheimer, Fondation du souffle, Institut Curie, Société de neurosciences, Médecins du monde, Médecins sans frontières, ELA – Mets tes baskets, Le ruban rose, Octobre rose, association Ecouter et prévenir, Fondation de l'Avenir, Fonds de dotation CARIS Blois, Fondation Lenval...

Les Banques Populaires ont un partenariat national avec la Fédération nationale des infirmiers et MED'SCORE, l'observatoire des tendances santé/sport.

02. FAVORISER L'INCLUSION DE TOUS SUR TOUS LES TERRITOIRES

Accompagner les clients vulnérables

6 m€

pour l'inclusion
et la pédagogie bancaire

Dont

3 m€

pour l'accompagnement
des **clients particuliers**
en difficulté

Dont

2 m€

pour l'accompagnement
des **clients TPE**
et **PME** en difficulté

9

Banques Populaires proposent
un accompagnement spécifique
aux TPE et PME en difficulté

QUELQUES EXEMPLES

La **CASDEN Banque Populaire** est partenaire de Finances et Pédagogie, organisme de formation qui développe des programmes d'éducation financière.

L'agence Grand Ouest Coopération de la **Banque Populaire Grand Ouest** délivre des micro-crédits pour aider des clients en difficulté ou des entrepreneurs exclus des circuits bancaires classiques.

La **Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté** mène plusieurs actions de pédagogie bancaire : collaborateur qui donne des cours à la Burgundy School of Business, intervention à la Banque de

France sur les clients fragiles, présentation des métiers de la banque dans les BTS banque, diffusion d'un résumé de l'actualité économique nationale et internationale et de l'actualité des marchés...

Plusieurs Banques Populaires participent à l'opération « J'invite un banquier dans ma classe » qui permet de sensibiliser les élèves à la gestion budgétaire.

Plusieurs Banques Populaires ont une agence dédiée aux clients fragiles particuliers et professionnels : Grand Ouest Coopération, Concordia, Tandem, Grands Moulins, Passerelle...

Encourager la diversité et la mixité

2,5 m€

**pour favoriser la diversité,
l'égalité des chances
et la lutte contre les discriminations**
+43% par rapport à 2022

Dont
891 k€
pour la diversité

Dont
789 k€
pour l'égalité femmes-hommes

QUELQUES EXEMPLES

La **Banque Populaire Val de France** a été récompensée pour ses actions en faveur de la diversité : première entreprise du Groupe BPCE à obtenir la double labellisation « Diversité » et « Égalité professionnelle ».

La **Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne** a mis en place un partenariat avec *Capital Filles*, qui permet à des jeunes filles issues de quartiers populaires ou de territoires ruraux d'être accompagnées par une marraine du monde de l'entreprise. Quinze collaboratrices sont devenues marraines.

Plusieurs Banques Populaires organisent des formations diversité ou des formations pour prévenir le sexisme et le harcèlement sexuel et sensibiliser les collaborateurs aux stéréotypes. Elles sont aussi 8 à proposer des formations ou du mentorat pour les femmes.

Plusieurs Banques Populaires soutiennent ou participent à des événements en lien avec la mixité et la diversité : Journée mondiale des violences faites aux femmes, Semaine de lutte contre les stéréotypes, Octobre Rose, Assises de la parité 2023, Semaine de la parentalité et de l'égalité professionnelle, Semaine de la mixité...

Plusieurs Banques Populaires disposent d'un référent mixité, d'une commission égalité professionnelle et ont signé une charte diversité.

5

Banques Populaires ont le label diversité professionnelle

9

Banques Populaires sont labellisées AFNOR sur l'égalité professionnelle femmes-hommes

12

Banques Populaires ont des associations de réseaux féminins

Faciliter l'inclusion de personnes en situation de handicap

7

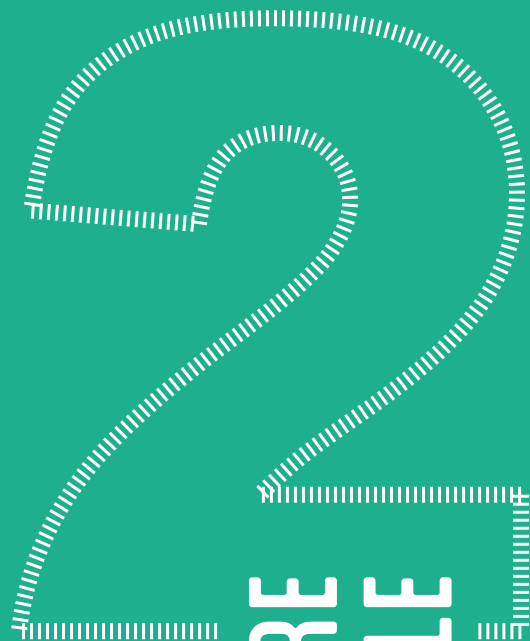
Banques Populaires dépassent le seuil
de 6% d'emploi de personnes
en situation de handicap

QUELQUES EXEMPLES

La **Banque Populaire Rives de Paris** est la première banque à avoir une agence dédiée à 100% à la clientèle sourde et malentendante, avec des conseillers formés à la langue des signes : l'agence Rives en Signes.

La **Banque Populaire Val de France** majore à 75% (au lieu de 65%) la prise en charge par l'employeur de la cotisation mutuelle des collaborateurs en situation de handicap. C'est également la première banque française à avoir obtenu la 3^e étoile du label Cancer@Work.

Les Banques Populaires proposent des dispositifs adaptés pour les personnes en situation de handicap : service ACCEO pour les personnes sourdes et malentendantes, service Facility pour les personnes malvoyantes, relevés de compte en braille...



CULTURE ENTREPRENEURIALE

Les Banques Populaires soutiennent la création et le développement des entreprises. Elles sont la première banque des PME depuis 14 années consécutives*. Des collaborateurs experts et impliqués dans le tissu entrepreneurial accompagnent les clients professionnels et entreprises. Elles financent les acteurs économiques et contribuent à la vie des écosystèmes entrepreneuriaux en soutenant des organismes comme l'Adie et Entreprendre Pour Apprendre. Les Banques Populaires favorisent également le fait d'entreprendre via l'éducation et le soutien à l'innovation. Elles soutiennent par exemple des chaires de recherche et des fondations universitaires. Elles diffusent la culture entrepreneuriale en valorisant les réussites locales, notamment au travers de prix nationaux et régionaux (Prix de la Dynamique Agricole pour les agriculteurs et viticulteurs, Next Innov pour les start-up innovantes, CréAdie pour les micro-entrepreneurs, Stars et Métiers pour les artisans, etc.).

* Etude Kantar PME-PMI 2023.

01. SOUTENIR LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Financer
les acteurs économiques

24 Md€

de crédits octroyés
aux acteurs économiques en 2023¹

64 000

créateurs d'entreprise accompagnés en 2023²

Près de
215 000

projets entrepreneuriaux
accompagnés en 2023³

83,6 Md€

d'encours de crédit
sur les acteurs économiques¹
(montant total des crédits
octroyés)

4 922

collaborateurs
dédiés à
l'entrepreneuriat⁴

1,3m

de clients professionnels
et entreprises⁵

1. Montant hors crédits court terme, hors BRED, CASDEN et Crédit Coopératif. Source : Pôle BPA à BPCE. – 2. Chiffre hors BRED, CASDEN et Crédit Coopératif. Source : Pôle BPA à BPCE. – 3. Nombre de crédits octroyés en 2023 aux professionnels et entreprises, crédits court terme compris, hors BRED, CASDEN et Crédit Coopératif. Source : Pôle BPA à BPCE. – 4. Chiffre hors CASDEN et BRED. Source : RH BPCE. – 5. Chiffre hors CASDEN et Crédit Coopératif. Source : Pôle BPA à BPCE.

Soutenir les organismes dans le domaine de l'entrepreneuriat (hors crédits et microfinance)

8 m€

de soutien aux associations et organismes en lien avec l'entrepreneuriat
+21,4% par rapport à 2022

Dont
2,1 m€
en faveur de l'artisanat¹

Dont
500 k€
en faveur du commerce¹

Dont
460 k€
en faveur de l'agriculture¹

1302
initiatives soutenues pour le développement et la promotion de l'entrepreneuriat

Plus de
1700
organismes en lien avec l'entrepreneuriat soutenus

1. Montant lié aux prix, aux subventions de chambres de métiers, fédérations et unions nationales d'artisans, associations d'agriculteurs, chambres d'agriculture, salons, chambres de commerce, associations de commerçants...

10

Banques Populaires soutiennent les CMA de leur territoire

11

Banques Populaires soutiennent les CCI de leur territoire

QUELQUES EXEMPLES

La **Banque Populaire du Nord** est partenaire d'INVEST INNOV, plateforme de mise en relation entre porteurs de projet et investisseurs dans la région pour promouvoir l'innovation.

La **Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne** permet à 80 de ses collaborateurs d'intervenir dans les CCI, CMA et fédérations pour accompagner et former les créateurs d'entreprise.

La **Banque Populaire Méditerranée** adhère au Pôle de compétitivité Innov'Alliance, qui soutient l'innovation et la croissance des entreprises en faveur d'une agriculture plus durable et plus technologique.

Les Banques Populaires soutiennent de multiples organisations en lien avec l'entrepreneuriat : réseau Entreprendre, Initiatives, France Active, CMA, CCI, BGE, France Invest, 1 00 000 entrepreneurs, Entreprendre au féminin, Incubateur au féminin, Forum économique breton, Confédération des petites et moyennes entreprises, Fédération des artisans bouchers, Union des syndicats de l'immobilier, Union des villes portuaires, Ordre des experts-comptables, Fédération des entreprises d'Outre-mer, Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment...

Les Banques Populaires sont partenaires exclusifs de la Fédération nationale des SOCAMA, première société de caution mutuelle en France, qui garantit les prêts des professionnels. Elles sont également partenaires au niveau national de la Fédération nationale de la franchise, Fédération des centres de gestion agréés, Union des entreprises de proximité U2P, CMA France, Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie, Union nationale des taxis, association des maîtres-restaurateurs, Coopération Maritime, Co-farming...

12

Banques Populaires soutiennent le réseau Initiatives

12

Banques Populaires accompagnent le réseau Entreprendre

Accompagner les entreprises et entrepreneurs vulnérables

1 m€

en microfinance via l'Adie¹, association qui aide les personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire à créer leur entreprise et donc leur emploi.

47,7 m€

de lignes de crédits accordées par les Banques Populaires à l'Adie +7 M€ par rapport à 2022

9

Banques Populaires proposent un accompagnement aux TPE et PME en difficulté grâce à des agences dédiées

2 m€

pour l'accompagnement des clients TPE et PME en difficulté

QUELQUES ACTIONS

Plusieurs Banques Populaires soutiennent l'association APESA, présente auprès des tribunaux de commerce, qui propose une aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance.

Certaines Banques Populaires accompagnent les entreprises en difficulté grâce à des associations telles que 60 000 rebonds qui accompagne des entrepreneurs post-faillite pour les aider à rebondir après un échec entrepreneurial.

Toutes les Banques Populaires régionales sont partenaires de l'Adie. Le partenariat comprend du soutien au financement (micro-crédits et prêt d'honneur), de la formation avec «J'entreprends avec l'Adie», et de la valorisation d'entrepreneurs. Les Banques Populaires demeurent le premier partenaire bancaire de l'Adie puisqu'elles financent la production de micro-crédits à hauteur de 24,3%, soit 10 697 micro-crédits de l'Adie en 2023 (8 431 micro-crédits professionnels, 2 266 micro-crédits mobilités). Les Banques Populaires ont ainsi contribué à la création ou au maintien de 12 200 emplois indépendants et salariés dans les territoires.

1. Actions du partenariat national Adie, hors financement des lignes de crédits.

Valoriser les réussites locales via les prix

Toutes les Banques Populaires soutiennent ou organisent au moins un prix. Citons par exemple le Prix Stars & Métiers qui récompense les artisans, le Prix de la Dynamique Agricole qui récompense les agriculteurs et viticulteurs, et le Prix Next Innov qui récompense les entreprises innovantes.

QUELQUES AUTRES PRIX DANS LES BANQUES POPULAIRES

La **Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique** récompense les entrepreneurs de son territoire au travers des Prix de l'économie des Néo-Aquitains depuis 25 ans.

La **Banque Populaire Occitane** participe au Grand Prix de l'Artisanat, qui fait la promotion de l'innovation et de l'excellence des artisans de sa région.

Le **Crédit Coopératif** soutient le Prix JENi, qui récompense de jeunes dirigeants d'entreprises d'insertion nouvellement créées ou reprises et porteuses d'un projet social innovant.

Les Banques Populaires et l'Union des syndicats de l'immobilier récompensent chaque année les professionnels de l'immobilier engagés dans l'amélioration de la qualité des bâtiments qu'ils rénovent au travers du Prix Rénovert.

Les Banques Populaires participent au Prix Jeunes CréAdie Banque Populaire, qui récompense un créateur financé et accompagné par l'Adie, âgé de 18 à 30 ans, qui se distingue par sa fibre entrepreneuriale et son appétence pour l'innovation.

1,3 m€

consacré au soutien ou à l'organisation de prix/trophées pour la valorisation des entrepreneurs et de leurs projets.

Soutenir la professionnalisation de jeunes artistes

1,3 m€
pour soutenir les artistes¹

10

nouvelles bourses
accordées à
des musiciens
et compositeurs par
la Fondation nationale
et

23

bourses reconduites

8

nouvelles bourses
accordées à des
artisans d'art et

14

bourses
reconduites

QUELQUES ACTIONS MENÉES PAR LA FONDATION NATIONALE BANQUE POPULAIRE

La Fondation organise tous les ans Le festival de Bagatelle, dédié à ses lauréats musiciens et compositeurs. Plusieurs Banques Populaires organisent également une édition du festival en région.

La Fondation a mis en place un partenariat avec la Villa Médicis pour permettre à ses jeunes lauréats artisans d'art de participer à un concours pour la rénovation des chambres de la passerelle de l'Académie et accueillir en résidence de création, d'expérimentation et de recherche un pensionnaire musicien.

La Fondation participe au salon Révélations, biennale internationale des métiers d'art et de la création, et permet à plusieurs de ses lauréats artisans d'art d'exposer leurs créations sur un stand dédié.

1. Montant lié aux bourses de la Fondation nationale, aux actions des Banques Populaires en région, comme le soutien à de jeunes talents au travers de concerts ou le soutien à des résidences d'artistes.



02. FAVORISER LE FAIT D'ENTREPRENDRE VIA L'ÉDUCATION ET LE SOUTIEN À L'INNOVATION

Soutenir les structures éducatives

1,6 m€

de subvention aux fondations universitaires, écoles, centres de formation, et réseaux éducatifs

QUELQUES EXEMPLES

La **CASDEN Banque Populaire**, banque de la fonction publique, est très engagée dans le domaine éducatif. Par exemple, elle a des conventions de partenariat avec des universités, soutient des associations comme Solidarité laïque, participe aux événements du CNRS et de l'Observatoire de Paris, accompagne les écoles de gendarmerie et écoles militaires, et remet des prix/bourses au niveau collège, lycée et universitaire.

La **Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté** soutient l'école de commerce Burgundy School of Business et est membre fondateur de la Fondation BSB depuis 2014.

La **BRED Banque Populaire** soutient deux programmes de la Fondation HEC : « HEC pour tous » avec l'octroi de 25 bourses pour des élèves scolarisés en classe préparatoire aux grandes écoles, et « HEC Stand Up Martinique » qui accompagne les femmes entrepreneuses dans la réalisation de leurs projets.

Les Banques Populaires soutiennent de nombreuses structures éducatives : Fondation de recherche en chimie CIFRC, Fondation Université Clermont Auvergne, Fondation Lilian Thuram, Fondation UPVD, Université de technologie de Troyes, Université de Lorraine, Université de Montpellier, Institut Henri Poincaré, Fondation Unîmes, association Ecole 42, EM Lyon, Sciences-Po Rennes, Société de neurosciences, Observatoire de l'espace, Sorbonne Université, Université Paris Cité et Académie de Paris, Internat de la réussite Martinique...

Les Banques Populaires sont partenaires d'Entreprendre Pour Apprendre, association qui sensibilise les jeunes à l'entrepreneuriat via le programme de la mini-entreprise.

Les Banques Populaires soutiennent la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises et le Cefiec, association professionnelle de structures de formation aux métiers de la santé.

Accompagner la diffusion des savoirs et les événements pédagogiques

QUELQUES EXEMPLES

La **CASDEN Banque Populaire** publie *VousNousIls.fr*, un webmagazine gratuit d'information de la communauté éducative, et a conçu, en partenariat avec l'éditeur Nathan, un jeu et des dossiers pédagogiques sur le développement durable.

La **BRED Banque Populaire** est partenaire du Cercle des économistes et participe aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence.

La **Banque Populaire Val de France** est partenaire des conférences TEDx Saclay, durant lesquelles interviennent plusieurs « speakers » sur les thématiques de la technologie, du divertissement et du design. Elle relaie gratuitement ces conférences sur YouTube pour accès à tous.

La **Banque Populaire Occitane** est membre fondateur depuis 2017 de l'association Ocssimore, dont l'objet est de créer et animer un pôle d'innovation en sécurité digitale.

Les Banques Populaires ont un partenariat national avec Capeezy, plateforme de soutien scolaire en ligne, et les éditions Rue des écoles pour la Bibliothèque de la réussite, ouvrages scolaires disponibles gratuitement.

825 k€

pour la diffusion
de savoirs et contenus
pédagogiques, événements
pédagogiques et opérations
de sensibilisation

Soutenir la recherche et l'innovation

513 k€

pour la création
ou le soutien de programmes
d'enseignement
ou de recherche

QUELQUES EXEMPLES

La **CASDEN Banque Populaire** contribue aux événements du journal *Le Point*, comme *Neuroplanète*, sur le cerveau et les neurosciences, et *Futurapolis*, sur les prouesses de la science en matière de santé.

La **Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté** soutient l'association Pôle des microtechniques, qui accompagne les start-ups dans le développement et le lancement de nouveaux produits.

La **Banque Populaire Grand Ouest** accompagne le Gérontopole des Pays de la Loire, qui aide à l'émergence et à la réalisation d'initiatives publiques et privées en faveur du bien vieillir.

Les Banques Populaires ont un partenariat national avec le Baromètre ACSEL Croissance et Digital, qui a pour ambition de mesurer l'impact du numérique sur l'économie française.



ENGAGEMENT COOPÉRATIF & DURABLE

Les Banques Populaires sont des banques coopératives. Elles développent l'implication des sociétaires et impulsent des actions en faveur du sociétariat. Elles assurent une qualité de services pérenne à leurs clients, en veillant à la formation régulière de leurs collaborateurs et au suivi de la relation client. Les Banques Populaires investissent aussi largement pour participer à une société plus durable. Elles agissent par exemple pour la préservation des générations futures et leur environnement grâce à des actions de soutien à la santé et aux jeunes, et à la mise en réserve d'une part importante du résultat. Elles accompagnent les clients et les territoires dans les enjeux de transitions environnementales et énergétiques au travers d'offres et d'actions spécifiques. Elles s'engagent également à fonctionner durablement en mettant des objectifs importants de réduction de bilan carbone à court terme, et en développant des politiques d'achats responsables qui veillent à privilégier des achats éthiques et écologiques.

01. PROMOUVOIR LE MODÈLE COOPÉRATIF

Informier et animer les sociétaires

3,2 m€

pour animer
les sociétaires
+16% par rapport à 2022

Dont
1,9 m€

dédié
aux réunions
de sociétaires

9

Banques Populaires proposent
des offres ou services dédiés aux sociétaires

QUELQUES EXEMPLES

La **Banque Populaire Rives de Paris** a mis en place Verypop, un programme de fidélité pour ses sociétaires.

La **Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne** propose à ses sociétaires de voter pour élire les lauréats des Prix de l'engagement associatif qu'elle organise et qui récompensent les associations de son territoire.

La **Banque Populaire du Nord** organise tous les ans ses Universités d'été, des moments d'information et des conférences sur des sujets d'actualité réservés à ses sociétaires.

En complément des assemblées générales, les Banques Populaires organisent des réunions de sociétaires qui permettent de maintenir un lien de proximité. La **Banque Populaire Val de France** a par exemple organisé 50 communautés de clients/sociétaires réparties sur son territoire et la **Banque Populaire du Sud** a organisé 6 clubs de sociétaires entrepreneurs.

3 m€

pour informer
les sociétaires
+58% par rapport à 2022

Dont
1,7 m€

pour les outils proposés
aux sociétaires
(sites internet,
applications mobiles, etc.)

Dont
823 k€

pour la diffusion
de l'assemblée générale
et le vote en ligne

Former les administrateurs et collaborateurs

5,4 m€

pour former les collaborateurs
au sociétariat et à la RSE

Dont
4,3 m€

pour la sensibilisation
des collaborateurs
à la RSE et aux enjeux
du développement durable

Dont
870 k€

pour la formation
et sensibilisation
des collaborateurs
au sociétariat
et à la coopération

13

Banques Populaires ont formé leurs collaborateurs
à la Fresque du climat

13

Banques Populaires proposent des formations
sur la RSE à leurs collaborateurs

11

Banques Populaires proposent des formations
sur le modèle coopératif et le sociétariat
à leurs collaborateurs

897 k€

pour former les membres
des conseils d'administration

82 %

des membres des conseils
d'administration
ont suivi au moins
une formation en 2023¹

43

sessions
de formation
réalisées¹

QUELQUES EXEMPLES

La **Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne** prend en compte les critères RSE dans le calcul du montant pour la prime d'intéressement.

La **Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique** a développé une application interne de sensibilisation aux éco-gestes, avec différents challenges à réaliser dans l'année.

La **Banque Populaire du Sud** a mis en place une communauté d'ambassadeurs RSE composée de collaborateurs volontaires.

Les Banques Populaires forment les nouveaux entrants à la RSE et au modèle coopératif.

¹. Chiffre hors ECS car la formation des administrateurs est encadrée par la réglementation bancaire, elle doit répondre à plusieurs critères et est contrôlée par l'ACPR.

Veiller à la qualité de la relation (client, sociétaire, collaborateur, fournisseur)

Satisfaction sociétaires NPS¹ de

22

et satisfaction clients NPS de 11²

1,8 m€

pour les enquêtes de satisfaction
(client, sociétaire, collaborateur)

1,5 m€

pour la politique d'achats
responsables

Dont

1 m€

pour les achats
auprès du secteur du travail
protégé et adapté (ESAT)

Dont

314 k€

pour les achats
auprès du secteur
de l'insertion

QUELQUES EXEMPLES

La **Banque Populaire du Sud**
a récompensé 40 de ses agences
pour leurs résultats records sur la satisfaction
en leur remettant les trophées
«Agence Or».

La **Banque Populaire Rives de Paris**
a mis un dispositif en place afin
de recueillir les irritants des collaborateurs.
Il a permis de recueillir
403 irritants avec un taux de résolution
à date de 57%.

Le **Crédit Coopératif** a réalisé
un don de 0,50€ pour chaque réponse
à une enquête de satisfaction.
Les fonds ont ensuite été reversés
à l'association Solidarité Paysans.

Plusieurs Banques Populaires
ont mené des enquêtes de satisfaction
auprès de leurs clients, sociétaires,
collaborateurs et fournisseurs.
Un questionnaire sur le modèle coopératif
a également été envoyé
aux 30 000 collaborateurs.

10

Banques Populaires ont une charte
«Relations fournisseurs responsables»
ou charte achats responsables

5

Banques Populaires
disposent du label
«Relations fournisseurs
et achats responsables»

1. Le Net Promoter Score (NPS) ou taux de recommandation net est souvent présenté comme un indicateur de la satisfaction et de la fidélité client. Il permet de mesurer la propension ou la probabilité de recommandation d'un produit, d'une marque ou d'un service par les clients ou utilisateurs. – 2. Chiffre hors CASDEN et Crédit Coopératif.

Mettre en place une stratégie sociétariat et RSE

3,1 m€

pour mesurer l'impact
et labelliser la démarche RSE

+21% par rapport à 2022

3

Banques Populaires
ont lancé
une mesure d'impact

7

Banques Populaires
sont labellisées
pour leur démarche RSE

QUELQUES EXEMPLES

La **BRED Banque Populaire** a sollicité Moody's ESG Solutions pour évaluer la qualité des performances ESG (environnement, social, gouvernance) de sa banque commerciale.

Le **Crédit Coopératif** a lancé une mesure d'impact de sa politique RSE avec Score Impak Finance.

La **Banque Populaire Méditerranée** a construit un outil de cartographie des sociétaires pour mieux cibler les animations à réaliser et piloter le sociétariat.

La **Banque Populaire Grand Ouest** est la première banque régionale à être labellisée «Great place to work», la **Banque Populaire Val de France** est le premier établissement bancaire français à être labellisé «enseigne responsable» et la **Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne** est la première banque en Europe avec le label engagé responsable Afnor «exemplaire».

Plusieurs Banques Populaires ont des comités sociétariat et RSE composés d'administrateurs de la banque, qui permettent d'échanger sur les projets à venir.

02. PRÉSERVER LES GÉNÉRATIONS FUTURES ET LEUR ENVIRONNEMENT

Financer
la transition écologique
et énergétique
et réduire l'empreinte
environnementale

22,9 Mds €

de financement
de la transition écologique
et énergétique¹

10

Banques Populaires
ont une offre d'électricité
100% énergies
renouvelables

8

Banques Populaires
disposent de bâtiments
ou d'agences certifiés
HQE ou BREAM

9

Banques Populaires
ont des ruches

1. Chiffre hors CASDEN et BRED. Source : DPEF Groupe 2023.

16,6 m€

**pour réduire l'empreinte
environnementale de la banque**

(réduction de matières premières
et d'énergie, mobilité et immobilier durables,
numérique responsable...)
+72% par rapport à 2022

Dont
2,7 m€

**pour la mobilité durable
(1 M€ pour la transition vers
des véhicules électriques)**

Dont

6,8 m€

**pour l'immobilier
durable
(5,3 M€ pour la démarche
d'optimisation de la
consommation d'énergie)**

Dont

4,3 m€

**pour la prise
en compte
de la biodiversité
(4 M€ pour l'achat
de forêts)**

9

Banques
Populaires
soutiennent
le covoiturage
(indemnité,
plateforme
ou parking)

11

Banques
Populaires
prennent
en charge les
abonnements
aux transports en
commun au-delà
du réglementaire
(plus de 50%)

11

Banques
Populaires
soutiennent
les déplacements
en véhicules
électriques (prime,
mise à disposition
ou indemnité)

QUELQUES EXEMPLES

La **Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne**
a construit la première agence bancaire de France
en construction bois et passive.

La **Banque Populaire du Sud** a développé
une plateforme de covoiturage interne.

La **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes**
a créé les Prix de la transition énergétique
afin de soutenir et récompenser les entreprises
qui s'engagent sur son territoire.

Plusieurs Banques Populaires ont installé de la domotique
dans leurs agences (outil de gestion et de pilotage
automatisé de la lumière, du chauffage, de la climatisation,
etc.) ainsi que des panneaux photovoltaïques.

Plusieurs Banques Populaires sensibilisent leurs
collaborateurs aux enjeux climatiques et à la transition
énergétique et organisent des challenges
environnementaux.

Dont
1,6 m€

**pour la démarche environnementale
(470 k€ pour le développement d'un outil de pilotage
environnemental et 450 k€ pour la réalisation d'études
d'impact et d'opportunités)**

Proposer une offre de produits durables

10,2 m€
en faveur
des produits durables

Dont
7 m€
pour les crédits
en faveur de
l'environnement
(différentiel par rapport
à un crédit classique)

Dont
3,2 m€
pour l'épargne en faveur
de l'environnement
(effort de sur-rémunération
par rapport aux produits
classiques)

QUELQUES EXEMPLES

La **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** a créé la BTE (banque de la transition énergétique). Grâce au succès du modèle, elle a été rejointe par d'autres Banques Populaires soucieuses, à leur tour, d'accompagner la transition énergétique de leurs clients (Sud, Nord, Occitane, Val de France...).

Les Banques Populaires promeuvent leur offre de produits durables destinée au financement de la transition énergétique : la gamme Vair (PREVAIR, CODEVAIR, CATVAIR, etc.).

Les Banques Populaires ont plusieurs offres pour accompagner la transition écologique de leurs clients : crédit-bail mobilité durable, prêt agricole durable, prêt à impact, prêt Rénov'Energie, prêt mobilité verte...

10

Banques Populaires font un tarif préférentiel sur les crédits durables en faveur de l'environnement

Soutenir les organisations environnementales

1,2 m€

de soutien à des structures
ou à des événements de promotion
de l'environnement
et de protection de la nature
+24% par rapport à 2022

QUELQUES EXEMPLES

Le **Crédit Coopératif** est partenaire du journal Libération qui organise le Climat Libé Tour, premier festival itinérant pour penser et agir pour le climat.

La **Banque Populaire Grand Ouest** accompagne des structures en lien avec la croissance bleue : innovation océan, institut de la transition, et blue fund.

La **Banque Populaire du Sud** soutient le forum «Le monde nouveau» dédié à la transition environnementale.

Les Banques Populaires soutiennent plusieurs associations et organisations environnementales : France Nature Environnement, Terre et Humanisme, Surf Rider, Reforest'Action, Citiz, association bretonne des entreprises agroalimentaires, association pour la promotion du prix du carbone, Energie pour le monde, Agroof, Echomer, Fair play for planet, WWF, Cluster Maritime Guadeloupe, Wimoov...

Les 7 principes de l'Alliance Coopérative Internationale

L'Alliance Coopérative Internationale (ACI) est à l'origine des sept grands principes qui sont aujourd'hui la référence mondiale des coopératives.

Adhésion volontaire et ouverte à tous

L'adhésion à une Banque Populaire est un acte libre et volontaire, sans discrimination de sexe, d'origine sociale, ethnique, religieuse ou politique.

- **5,2 millions** de sociétaires au sein des 14 Banques Populaires, dont :
 - **91,5 %** de sociétaires particuliers.
 - **8,5 %** de professionnels, d'entreprises et associations.
- **48,6 %** des clients des Banques Populaires sont sociétaires (hors BRED et Crédit Coopératif).
- Près de **164 138** nouveaux sociétaires en 2023.

Pouvoir démocratique exercé par les membres

- Vote des sociétaires
Un vote des sociétaires historiquement à la proportionnelle : un homme = 0,25 % maximum des voix exprimées en Assemblée générale et des plafonds de détention des parts sociales bas.
 - Montant moyen de parts sociales détenues par sociétaire : **2 510 €**.
 - Valeur moyenne d'une part sociale : **17 €**.
 - **15,76 %** des sociétaires ont voté lors des Assemblées générales ordinaires ou mixtes.
- Représentation des sociétaires
 - **221** administrateurs d'un âge moyen de 59 ans.
 - **17** censeurs.
 - **89 %** de participation des administrateurs aux Conseils d'administration.
 - **46,4 %** de femmes administratrices.
 - **28 %** de femmes présidentes ou vice-présidentes de Conseil d'administration.

Participation économique des membres

- Une rémunération moyenne des parts sociales en 2023 à **2,77 %** (payée en 2024 sur 2023).
- **88 %** des sociétaires économiquement actifs au sein de leur coopérative (hors CASDEN, Crédit Coopératif et BRED).
- Un montant de détention du capital par sociétaire plafonné.
- **8,9 %** des sociétaires détiennent 50 % du capital de leur Banque Populaire.

Autonomie et indépendance

Le capital social des Banques Populaires est détenu à **100 %** par les sociétaires.

Éducation, formation et information

- **5 M€** de dépenses consacrées à la vie coopérative et à la communication aux sociétaires.
- **169** réunions de sociétaires de 10 à 50 sociétaires.
- **9** réunions de sociétaires réunissant entre 50 et 600 sociétaires.
- **3** réunions de sociétaires de 600 à 3 000 sociétaires.
- **65 %** des nouveaux collaborateurs formés au modèle coopératif des Banques Populaires.
- **69 %** des administrateurs formés par la Fédération Nationale des Banques Populaires et leur banque.
- Diffusion de supports d'information destinés aux sociétaires.

Coopération entre les coopératives

Le réseau des Banques Populaires est membre fondateur de la CIBP qui regroupe des banques coopératives dans le monde, membre de Coop FR et du Conseil Supérieur de la Coopération.

- **9** Banques Populaires soutiennent la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de leur territoire.

Engagement envers la communauté

- **8** Banques Populaires ont associé leurs sociétaires à leurs actions solidaires.
- **18,4 M€** consacrés à l'engagement sociétal (en mécénat direct, via des fondations ou à travers des partenariats non commerciaux).

**Nous tenons à remercier
les personnes
des Banques Populaires
qui ont contribué
à la collecte de
l’empreinte coopérative
et sociétale 2023.**

ÉMETTEUR
**FÉDÉRATION NATIONALE
DES BANQUES POPULAIRES**
20-22 rue Rubens,
75013 Paris
SIRET 521 948 059 00030
Code NAF F9499Z
Tél. : 01 58 40 61 41
information@fnbp.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
ALAIN GIRON, directeur général
de la FNBP

DIRECTRICE DE RÉDACTION
JOHANNE AMESTONN, directrice de la
stratégie coopérative, formation et RSE

COORDINATION GRAPHIQUE
ET RÉDACTIONNELLE
BÉATRICE VIGNON,
directrice communication
AUDREY LECOURT,
chef de projet communication

COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES
HÉLÈNE CAMBOU,
responsable RSE et Raison d’être
OLIVIER BARON, chef de projets web

CONCEPTION, RÉALISATION,
MISE EN PAGE
JULIANE CORDES et
CORINNE DURY

ILLUSTRATIONS
© shutterstock, Kogorash et Taisiya Kozorez

IMPRESSION
DEJA LINK
Le papier est issu de forêts
gérées durablement

#RSEPOP

BANQUE POPULAIRE
Fédération Nationale

